

TEXTE OFFICIEL.

du

DISCOURS

de

SIR WILFRID LAURIER

prononcé

le 18 juin 1917

sur la

Conscription



SIR WILFRID LAURIER

Le très hon. sir WILFRID LAURIER — Monsieur l'Orateur, en terminant les observations dont, il y a huit jours, il accompagnait le dépôt du présent projet de loi, le premier ministre exprimait l'espoir que la discussion de cette mesure serait marquée au coin de l'impartialité et de la modération, qu'elle serait exempte de toute acrimonie et de toute amertume. Je puis lui donner l'assurance que les députés de la gauche, s'ils n'approuvent pas le projet de loi, s'efforceront d'en faciliter l'examen et de rechercher la vérité en ce qui s'y rattache, et qu'ils s'y prendront de façon à traduire le sentiment de tous ceux qui, en cette matière, n'ont d'autre souci que l'intérêt du pays, selon que le Ciel le leur fait concevoir. C'est si bien le cas, que, pour ma part, j'irai jusqu'à m'abstenir de relever l'expression de mauvais augure, qui équivalait presque à une menace, dont le premier ministre s'est servi lorsqu'il a dit qu'il s'inquiète moins du jour où ce bill pourra être adopté que de celui où nos soldats reviendraient du front pour constater qu'il n'a pas été voté. Sur ce point, je suis d'un tout autre avis que le premier ministre, et cela, sans le moindre emportement.

Les soldats canadiens sont des citoyens de ce pays ; ils ont laissé là leurs occupations pour s'en aller combattre pour une cause que, à bon droit, ils considèrent comme celle de la liberté, et, quelque sort qu'un peuple encore libre réserve au présent projet de loi, je répugne à croire qu'à leur retour ils méconnaissent le principe même pour lequel ils n'ont pas hésité à accomplir le